

GERADIN PARTNERS RENFORCE SA PRESENCE A PARIS AVEC L'ARRIVEE DE MARIE-LAURE COMBET

Bruxelles et Paris, 30 août 2024

Après l'ouverture récente de son bureau parisien en avril dernier, Geradin Partners (GP) renforce sa présence en France avec l'arrivée de Marie-Laure Combet, en qualité d'associée. Geradin Partners est un cabinet d'avocats pan-européen en forte croissance qui est spécialisé en droit de la concurrence, en régulation numérique et en contentieux. En plus d'être présent à Paris, le cabinet a des bureaux à Bruxelles, Londres et Amsterdam.

Avocate spécialisée en droit de la concurrence, droit de la régulation UE et contrôle des investissements étrangers, Marie-Laure Combet dispose d'une expérience de près de 20 ans acquise au sein de cabinets d'avocats internationaux. Pratiquant les droits de la concurrence UE et français, elle a travaillé sur des affaires médiatiques et complexes en matière de cartels et abus de position dominante devant la Commission européenne et l'Autorité de la concurrence française. Par ailleurs, elle est intervenue dans des affaires emblématiques sur le terrain des aides d'Etat et sur celui du marché intérieur de l'Union européenne, notamment dans les secteurs bancaire et financier, du transport aérien et de l'énergie.

Marie-Laure travaillera en étroite collaboration avec Marc Barennes, ancien de la Commission européenne et de la Cour de justice, et avocat spécialisé en droit de la concurrence, et Damien Geradin, fondateur du cabinet Geradin Partners et expert du secteur numérique, qui consacre une partie de son temps au bureau de Paris. Ils sont entourés d'une équipe de collaborateurs.

Damien Geradin, l'associé fondateur du cabinet, a commenté cette arrivée de la manière suivante :

“Nous sommes ravis que Marie-Laure ait accepté de rejoindre notre bureau de Paris. La France est une juridiction clé pour les différents piliers de notre cabinet (droit de la concurrence, régulation numérique et contentieux) et nous avons de grandes ambitions pour le bureau de Paris. L'expérience significative de Marie-Laure dans le domaine du droit de la concurrence s'ajoute à celle de Marc dans le domaine des actions indemnitaires. Ensemble, ils vont nous aider à atteindre les objectifs de notre réseau de bureaux européens consistant à étendre et renforcer notre offre en France afin de servir au mieux nos clients français et internationaux.”

Marc Barennes a lui indiqué :

“Je me réjouis de l’arrivée de Marie-Laure au sein de notre bureau de Paris. Notre ambition est de continuer à nous développer rapidement à Paris en recrutant des spécialistes du droit de la concurrence de premier plan qui partagent à la fois nos valeurs d’excellence et de collégialité et notre souci d’innover de manière continue pour nos clients. Avec une pratique reconnue en droit de la concurrence, le recrutement de Marie-Laure s’inscrit parfaitement dans notre projet.”

Marie-Laure Combet a ajouté :

“Je suis très honorée et ravie de rejoindre Geradin Partners et de contribuer au développement du bureau de Paris aux côtés de Damien, Marc et de l’équipe. Grâce à son positionnement unique et à sa très solide plateforme pan-européenne de spécialistes du droit de la concurrence, GP est devenu un cabinet d’avocats incontournable pour les clients à la recherche d’une offre de services juridiques indépendante, très pointue et innovante dans les juridictions clés en Europe. Le cabinet travaille sur des dossiers nationaux ou internationaux à forts enjeux, avec l’avantage d’être plus agile et d’avoir moins de conflits d’intérêts que la plupart des cabinets.”

Marie-Laure est recommandée depuis plusieurs années dans la rubrique « Concurrence » des principaux classements juridiques, notamment Legal 500 (France – Les grands avocats de demain), GCR et Who’s Who legal (France - Partner), une revue de pairs respectée des meilleurs avocats spécialisés en droit de la concurrence dans les principales juridictions.

Avant de rejoindre Geradin Partners, Marie-Laure était associée en droit de la concurrence au sein du cabinet d’avocats américain Orrick après avoir passé plus de 10 ans chez Clifford Chance et Debevoise & Plimpton. Marie-Laure est également chargée de cours à l’Université Paris-Panthéon-Assas. Elle est membre du barreau de Paris.

A propos de Geradin Partners

Geradin Partners a été fondé par Damien Geradin, expert en concurrence et en régulation numérique, qui a travaillé pendant 25 ans en tant qu’avocat et professeur dans les meilleures facultés de droit de l’Union européenne, des États-Unis et du Royaume-Uni. Avec une équipe de 8 associés (dont 5 sont d’anciens fonctionnaires ayant occupé des rôles importants au sein d’autorités de concurrence) pour un total de 25 experts en concurrence basés à Paris, Bruxelles, Londres et Amsterdam, GP est le premier cabinet d’avocats pan-européen à offrir des services intégrés en droit de la concurrence et en régulation numérique dans des affaires à fort enjeu dans l’ensemble de l’UE et du Royaume-Uni. Il est largement reconnu par ses clients et ses pairs pour l’excellence de sa pratique, ainsi que pour sa pensée innovante et stratégique dans ses domaines de pratique.

Pour toute question, merci de contacter :

dgeradin@geradinpartners.com : + 32 471 17 95 25

mbarenes@geradinpartners.com : + 33 7 88 25 46 96

mlcombet@geradinpartners.com : +33 6 88 88 30 01